



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document que si c'est nécessaire



Bulletin d'information

décembre 2022

NAOE : On prend les mêmes, on obtient le même résultat

Les années se suivent et se ressemblent. Les NAOE ont démarré le 06 décembre et se sont poursuivies ce 16 décembre (dernière réunion le 21/12). **Quinze petits jours de négociations, ça en dit long sur l'envie de notre Direction de « régler cette formalité » très vite et de reprendre son chemin.** Force est de constater que de vouloir avancer en ordre dispersé pour essayer de tirer la couverture à soi, aboutit **une fois encore** à des miettes et donc à un nouvel échec. **S'enfermer dans un entêtement dogmatique n'a que pour conséquence de desservir les intérêts des salariés. Souvenez-vous en quand vous voterez en 2023...**

Dès septembre, AS avait pris ses responsabilités en écrivant au Directeur Général pour lui faire part de son cahier revendicatif de mesures salariales et périphériques. **Dans le même temps, Autrement Solidaires lançait par écrit un appel à l'unité syndicale à toutes les OS pour peser fortement sur l'issue de ces négociations... AS n'a reçu aucune réponse en retour.**

Les NAOE sont donc une **provocation supplémentaire pour les salariés** qui en ont marre des constats stériles et du manque d'action et de courage de certains de leurs représentants. Face à cette léthargie, ces « négociations » vont, **une fois encore**, se traduire par l'imposition de mesurètes. **Les NAOE (négociations annuelles obligatoires d'entreprise) sont devenues chez LCL des IAOE (impositions annuelles obligatoires d'entreprise).** Et la Direction aurait tort de s'en priver car aucun rapport de force n'est établi. Pourtant, les salariés le demandent et la Direction craint fortement qu'une mobilisation s'organise chez LCL.

Aujourd'hui, nos dirigeants dorment bien : la division leur permet de régner trop facilement.

Partout dans les banques, partout dans notre Groupe, de vraies mesures sont négociées car des unités syndicales existent et les Directions respectent les négociateurs. LCL fait tache...

Voilà les faibles propositions qui ressortent des discussions, à une séance de la fin des négociations :

- + Mesure générale : **RIEN**
- + Mesures individuelles : une enveloppe de 15 M€ sera distribuée. **CHOQUANT** au regard des résultats.

Autrement Solidaires National : Sandra Dellarocca (MED, membre CSEC) 06 78 29 11 14, Pascale Dorche (GPSE, membre CSEC) 06 45 03 44 05, Thierry Cornu (Siège Opé.) 06 64 98 45 24, Isabelle Marro (MED) 06 47 41 91 06, Gilles Bacquet (NO) 06 78 47 48 04, Laurence Bonnat (Siège Opé.) 06 98 43 23 42, Frédéric Bureau (NO) 06 85 03 98 31, Franck Lecomte (NO) 06 80 50 77 55, Sophie Godalisse (MED) 06 62 37 98 73, Sylvie Perron (OUEST) 07 67 17 36 41, Isabelle Joncour-Danel (GPNO) 06 15 46 92 70, Soraya Baali (Siège opérationnel) 07 61 56 36 64, Elisabeth Boeykens-Liger (GSO) 06.15.35.59.92, Isabelle Depecker (EST) 06.07.43.60.70, Kenny DEMARQUE (RAA) contact@autrement-solidaires.fr



- ✚ Prime de Partage de la Valeur (**DES MIETTES VERSEES...EN MARS 2023 !**) :
 - 900€ de prime pour les salariés dont la rémunération brute effective est inférieure ou égale à 30k€,
 - 500€ au-delà de 30K€ jusqu'à 3 SMIC bruts annuels.

Dans la branche CA, c'est 1200 € pour tout le monde !!

- ✚ Mesures périphériques : **RIEN**
 - ❖ **RIEN** concernant la réévaluation du titre restaurant,
 - ❖ **RIEN** sur une réévaluation des indemnités kilométriques,
 - ❖ **RIEN** sur une réévaluation de la prise en charge des frais de transports collectifs,
 - ❖ **RIEN** de plus sur le forfait de mobilité durable,
 - ❖ **RIEN** sur les chèques vacances.
- ✚ Complémentaire santé : La participation employeur passera de 50% à 53% afin de neutraliser l'augmentation de la cotisation de la complémentaire santé obligatoire du salarié jusqu'à 62 000€ de rémunération. Autrement dit, **RIEN** HORMIS UNE COMPENSATION DE L'AUGMENTATION DES COTISATIONS DE NOTRE ASSURANCE SANTE !!!!
- ✚ Mesures socles (**qui ne sont que des rattrapages de retard salariaux**) : les mesures socles seront déployées à la Banque Privée (Conseiller adjoint de BP, Conseiller en Patrimoine, Conseiller Banque Privée), à la BEI (Chargé d'affaires adjoint, Chargé d'affaires Entreprise V3 et Chargé d'affaires Entreprise V4), ainsi qu'au CRC (conseillers à distance et DA à distance). Il n'y aura **RIEN** pour les conseillers d'accueil, **RIEN** pour les équipes d'appui, **RIEN** pour les salariés de POSC ou OSCE, **RIEN** pour les fonctions support. Par ailleurs, nous demandons que les montants socles soient réévalués chaque année, contrairement aux montant d'opportunités RVP qui, eux, pour la plupart, sont figés depuis plus de 15 ans !

Vous l'avez compris, notre Direction n'a aucune peine à imposer ses décisions puisqu'elle a face à elle des Organisations Syndicales Représentatives impuissantes car désunies. **Maintenant, AS demande à ces mêmes OSR d'assumer leurs échecs et de prendre leurs responsabilités face à ce nouveau camouflet. AS se tient prêt pour un mouvement comprenant TOUT LE MONDE, seul choix possible pour emmener les salariés sur le chemin de la contestation. Pas celle qui fait sourire nos dirigeants, celle qui les inquiètent... En revanche, AS refusera de noyer ses revendications dans un mouvement national, comme celui concernant la réforme des retraites, thématique décorrélée de votre déception.**



Parce que la solidarité n'est plus une option



autrement-solidaires.fr



Contactez-nous

AS'dhérez